BASE DE CALCUL D'UNE SEMAINE DE STAGE

3 Journées ALSH sans repas. Facturation 8h minimum + 12€ de supplément/jour

2 Journées ALSH avec repas. Facturation 8h minimum + 4,03€ repas + 12€ de supplément/jour

Tarifs donnés à titre d'exemple, chaque famille bénéficie d'un tarif personnalisé.

Enfants résidants sur la Communauté de Communes Terre d'Emeraude	Exemples de reve- nus du foyer	Prix par semaine de stage de 5 jours (exemple)			
		Accueil sur les tranches obligatoires (9h/17h)			
		Nb enfants à charge du foyer			
	Revenus men- suels	1	2	3	4
	650€	76,86 €	75,82 €	74,86€	73,48 €
	1 500 €	88,76 €	86,36 €	83,96 €	80,96 €
	2 500 €	102,76 €	98,76 €	94,76 €	89,76 €
	3 500 €	116,76 €	111,16 €	105,56 €	98,56 €
	4 500 €	130,76 €	123,56 €	116,36 €	107,36 €
	Everples de roya	Prix par semaine de stage de 5 jours (exemple)			
	Everples de reve	Prix par s	semaine de sta	ge de 5 jours (e	exemple)
	Exemples de reve- nus du foyer		semaine de sta sur les tranche	<u> </u>	
		Accueils		s obligatoires (
Enfants exté- rieurs à la Com-		Accueils	sur les tranche	s obligatoires (
rieurs à la Com- munauté de Communes	nus du foyer	Accueil s	sur les tranche Nb enfants à cl	s obligatoires (9h/17h)
rieurs à la Com- munauté de	nus du foyer Revenus mensuels	Accueil s	sur les tranche Nb enfants à cl 2	s obligatoires (narge du foyer 3	9h/17h) 4
rieurs à la Com- munauté de Communes Terre d'Eme-	nus du foyer Revenus mensuels 650 €	Accueil s 1 79,46 €	sur les tranche Nb enfants à cl 2 78,42 €	s obligatoires (narge du foyer 3 77,38 €	9h/17h) 4 76,08 €
rieurs à la Com- munauté de Communes Terre d'Eme-	nus du foyer Revenus mensuels 650 € 1 500 €	Accueil s 1 79,46 € 94,76 €	sur les tranche Nb enfants à cl 2 78,42 € 92.36 €	s obligatoires (narge du foyer 3 77,38 € 89,96 €	9h/17h) 4 76,08 € 86,96 €

De 7h30 à 9h (accueil échelonné) puis de 17h00 à 18h30 (départ échelonné), la tarification au 1/4 d'heure entamé / quart d'heure facturé est mise en place.

Facturation:

Les stages seront facturés par l'Accueil de Loisirs d'Orgelet après leur déroulement. Le règlement du séjour ou stage sera à effectuer auprès du trésor public de Saint Claude.

STAGES À LA BASE DE BELLECIN ÉTÉ 2022

Du 11 au 29
juillet

Du 22 au 26 **août**





PROGRAMMES DES STAGES

1

11 • 12 • 13 JUILLET

Pour les 7/8 ans • ALSH

Activités encadrées par la base :

Rappel • Accrobranche • Catamaran

2

11 • 12 • 13 JUILLET

Pour les 9/11 ans • ALSH

Activités encadrées par la base :

Paddle • Tir à l'arc • Escalade

3

Du 18 au 22 JUILLET

Pour les 12/17 ans • SECTEUR JEUNES

Activités encadrées par la base :

VTT • Paddle • Dragon boat • Planche à voile • Accrobranche

4

Du 18 au 22 JUILLET

Pour les 12/17 ans • SECTEUR IEUNES

Activités encadrées par la base :

Esacalade • Paddle • Kayak à la journée • VTT • Aviron



Du 25 au 29 JUILLET

Pour les 7/8 ans • ALSH

Activités encadrées par la base :

VTT • Tir à l'arc • Escalade • Paddle • Optimist



Du 25 au 29 JUILLET

Pour les 9/11 ans • ALSH

Activités encadrées par la base :

VTT • Escalade • Kayak • Paddle • Planche à voile



Du 22 au 26 AOÛT

Pour les 8/11 ans • ALSH

Activités encadrées par la base :

Accrobranche • Rappel • VTT • Kayak • Optimist













